



Association canadienne des courtiers de fonds mutuels
Mutual Fund Dealers Association of Canada
121 King Street West, bureau 1000, Toronto (Ontario) M5H 3T9
TÉL. : (416) 361-6332 TÉLÉC. : (416) 361-9781 SITE WEB : www.mfda.ca

Personne-ressource : Shaun Devlin
Vice-président, Mise en application
Téléphone : (416) 943-4672
Courriel : sdevlin@mfda.ca

BULLETIN n° 0219 – P
Le 21 septembre 2006

Bulletin de l'ACFM

Principe directeur

Aux fins de distribution aux personnes intéressées dans votre société

Conseil régional de l'Atlantique – Audition de révocation d'un membre

Le 14 septembre 2006, un jury d'audition du conseil régional de l'Atlantique a révoqué les droits, les privilèges et l'adhésion de Gestion du Patrimoine Tandem inc. en vertu de l'article 24.3.2 b) du Statut n° 1 de l'ACFM (*Autre suspension, révocation de droits et privilèges et expulsion*).

On trouvera une copie de l'ordonnance du jury d'audition sur le site Web de l'ACFM à www.mfda.ca.

L'Association canadienne des courtiers de fonds mutuels est l'organisme d'autorégulation des courtiers en fonds de placement canadiens. Conformément à son mandat de protection des investisseurs et de l'intérêt public, l'ACFM réglemente les opérations, les normes de pratique et la conduite des affaires de ses 174 membres et de quelque 75 000 personnes autorisées.